



VILLE DE
PINCOURT

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2018 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2018-2019-2020

AVIS PUBLIC vous est, par les présentes, donné par le soussigné, en conformité avec l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*, qu'une séance extraordinaire du conseil aura lieu le **mardi 19 décembre 2017, à 19 h**, dans la salle du conseil située à l'Omni-Centre, 375 boulevard Cardinal-Léger, Pincourt, pour l'adoption du budget 2018 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2018-2019-2020.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget et sur le programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ À PINCOURT, ce 2 décembre 2017.

M^e Etienne Bergevin Byette
Directeur général adjoint et greffier